



## Un algerien en france depuis 1999

Par **bintou**, le **13/08/2009** à **16:11**

Bonjour,

mon frere est un jeune algerien celebataire

il est parti en france depuis 1999 avec un visa touriste

maintenat il est sqans papiers

il est deposer son dossier pour la regularisation a la prefecture de val de marne et jusqu'a maintenat pas de reponse.

il a des attaches familiale en france.

ma question peut obtenir un titre de sejour tant que un algerien et ca presence en france 10 ans

combien de temps pour repondre

Par **anais16**, le **13/08/2009** à **17:00**

Bonjour,

comme je vous l'avait déjà dit, les algériens ont droit à un titre de séjour s'ils prouvent bien les dix ans de présence en france; à raison d'au moins deux preuves "officielles" par année.

La réponse, selon les délais de retard des préfecture, peut prendre entre 4 et mois environ.